



Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 142 de l'ordre du jour
**Barème des quotes-parts pour la répartition
des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

Lettre datée du 14 janvier 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 10 janvier 2022 ([A/76/636](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'Antigua-et-Barbuda a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(*Signé*) António **Guterres**

